



*Procès-verbal*  
**de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**  
*de l'École de la Nacelle*

No de la résolution ou annotation	<p><b>PROVINCE DE QUÉBEC</b> <b>COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS</b> <b>ÉCOLE DE LA NACELLE</b></p> <p><b>Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le 8 septembre 2020, à 19h au gymnase de l'école de la Nacelle.</b></p> <p><b>ÉTAIENT PRÉSENTS :</b></p> <p>Madame Véronique St-Germain, parent, PRÉSIDENTE du conseil d'établissement ET tous les parents qui ont signé la feuille de présence à l'assemblée (voir annexe A).</p> <p><b>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</b></p> <p>Anne-Marie Blanchet, directrice</p> <p><b>1. MOT DE BIENVENUE</b></p> <p>Mme Anne-Marie Blanchet accueille les parents, fait un mot de bienvenue et présente madame Véronique St-Germain.</p> <p>Ouverture de la séance à <b>19h.</b></p> <p>Madame Véronique St-Germain agira à titre de secrétaire pour la présente assemblée.</p> <p><b>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS</b></p> <p>L'ordre du jour ainsi que le procès-verbal ont été transmis par courriel, le 8 septembre 2020, à tous les parents de l'école. Des copies de l'ordre du jour sont également disponibles sur place.</p> <p>Il est proposé par Florence Genety, secondé par Jinny Noël, parents, et résolu :</p> <p>QUE l'ordre du jour de l'assemblée générale de parents soit adopté tel que présenté.</p> <p>AG # 20-21-001</p> <p>AG # 20-21-002</p> <p>Il est proposé par Annie Bellavance, secondé par Patricia Laflamme, parents, et résolu :</p> <p>QUE le procès-verbal de la dernière assemblée générale des parents du 10 septembre 2019 soit adopté tel que déposé.</p> <p><b>ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ.</b></p>
-----------------------------------	--

	<p><b>3. EXPLICATIONS SUR LA COMPOSITION ET LES FONCTIONS :</b></p> <p><b>3.1 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <b>3.2 DU COMITÉ DE PARENTS</b> <b>3.3 DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)</b></p> <p>Madame Anne-Marie Blanchet fait la description et explique les rôles des différents comités de l'école ainsi que ceux du centre de services scolaire des Navigateurs.</p> <p><b>4. RAPPORT ANNUEL 2019-2020 :</b></p> <p><b>4.1 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT OU SON REPRÉSENTANT</b></p> <p>La présidente du conseil d'établissement, madame Véronique St-Germain, présente le rapport annuel du conseil d'établissement.</p>
AG # 20-21-003	<p><b>5. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AU COMITÉ DE PARENTS :</b></p> <p><b>5.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION</b></p> <p>Il est proposé par Annie Bellavance, secondé par Patricia Laflamme, parents, et résolu :</p> <p>QUE madame Véronique St-Germain, parent, préside les élections aux différents postes de représentants des parents.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
AG # 20-21-004	<p><b>5.2 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION</b></p> <p>Il est proposé par madame Annie Bellavance, secondé par madame Sandra Poirier, parents, et résolu :</p> <p>QUE madame Florence Genety, agisse comme secrétaire d'élections d'Assemblée.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>

AG # 20-21-005	<p><b>5.3 NOMINATION DE SCRUTATEURS</b></p> <p>Il est proposé par madame Annie Bellavance, parent, et résolu :</p> <p>QUE madame Anne-Marie Blanchet, directrice, agisse comme scrutateur aux élections aux différents postes de représentants des parents.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
AG # 20-21-006	<p><b>5.4 PROCÉDURE POUR LA MISE EN CANDIDATURE</b></p> <p>Madame Anne-Marie Blanchet explique les règles d'élection pour la composition du Conseil d'établissement 2020-2021.</p> <p>La procédure est adoptée à l'unanimité.</p> <p><b>5.5 POSTES À POURVOIR AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b></p> <p>La présidente d'élections informe qu'il y a 3 postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école avec un mandat de 2 ans.</p> <p>Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Jinny Noël, parent;</li><li>➤ Julie Lacasse, parent;</li><li>➤ Sandra Poirier, parent;</li></ul>
AG # 20-21-007	<p><b>5.6 ÉLECTIONS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b></p> <p>ATTENDU que le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, nous ne procédons pas aux votes pour les postes de représentants des parents au sein du conseil d'établissement de l'école. Les membres élus par acclamation sont : Julie Lacasse, Jinny Noël et Sandra Poirier.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>

AG # 20-21-008	<p><b>5.7 ÉLECTION DE PARENTS SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b></p> <p>Il est proposé par madame Jinny Noël, parent, et résolu :</p> <p>QUE madame Mélanie Drouin et madame Annie Bellavance soient nommées parents substitués.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
AG # 20-21-009	<p><b>5.8 PARMIS LES PARENTS MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS ET DE SON SUBSTITUT</b></p> <p>La présidente d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un représentant des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire et possibilité d'élire un substitut à ce représentant.</p> <p>Ces représentants doivent être membres du conseil d'établissement.</p> <p>Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes, savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Julie Lacasse;</li><li>➤ Véronique St-Germain, substitut.</li></ul> <p>ATTENDU que le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de représentants des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée de 1 an.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
AG # 20-21-010	<p><b>6. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS :</b></p> <p><b>6.1</b> Prise de noms pour la participation de parents bénévoles (OPP)</p> <p>Une feuille sera envoyée, par courriel, à tous les parents afin qu'ils déposent leur candidature pour faire partie de l'organisme de participation des parents (OPP).</p> <p>Il est résolu :</p> <p>QUE madame Annie Bellavance soit nommée représentante de l'OPP.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>



*Procès-verbal*  
**de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**  
*de l'École de la Nacelle*

AG # 20-21-011	<p><b>7. QUESTION DE L'ASSEMBLÉE</b></p> <p>Madame Anne-Marie Blanchet, répond aux questions soulevées par les parents.</p> <p><b>8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19h58.</b></p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Jinny Noël, secondé par Bernard Samson et résolu :</p> <p>QUE la séance soit levée.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p>_____ Véronique St-Germain Présidente d'Assemblée</p> <p>_____ Anne-Marie Blanchet Directrice de l'école</p>
----------------	--